

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



ECPM
ensemble contre
la peine de mort
together against
the death penalty

SOMMAIRE



ÉDITO	3
En 2018, l'Afrique a été particulièrement au cœur de notre plaidoyer	3
ECPM dans le monde	3

BILAN	4
Principales actions d'ECPM sur le terrain en 2018	4

Une action en accord avec les Objectifs de développement durable (ODD)	4
--	---

FÉDÉRER	5
Bilan du Congrès africain contre la peine de mort	7
Préparation au 7 ^e Congrès mondial	7
Les réseaux que nous soutenons	7

RENFORCER	8
Accompagner les acteurs vers l'abolition, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient	9
Notre projet en Afrique et en Asie, avec le soutien de l'Union européenne	9

PLAIDOYER	11
Plaidoyer aux États-Unis: gala à Washington	13
73 ^e session de l'AGNU: résolution pour un moratoire universel	13
Campagne sur les mécanismes internationaux	13
ECPM à la CADHP	13
Campagne Iran	13
Européens au Levant: une peine de mort par procuration	13

ÉDUIQUER	14
« Dessine-moi l'abolition »: 4 ^e édition du concours international de dessin	16
Interventions scolaires	16
Journée mondiale	16
Fête de l'Humanité	16
Soutien aux prisonniers condamnés à mort	16
Développement de la campagne « La peine de mort est homophobe »	16

LES OUTILS	18
La promotion d'ECPM et de ses actions	18
La communication au service du plaidoyer	19

GESTION	20
----------------	-----------

L'ASSOCIATION	21
Asseoir l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'association	21
Une association au service de l'abolition et des acteurs abolitionnistes	22
Les valeurs fondatrices	22
Réseaux dont ECPM est membre	22
Gouvernance	22

PARTENAIRES	23
--------------------	-----------

Contact financements: **Ariane Grésillon**
E-mail: agresillon@ecpm.org

Directeur: **Raphaël Chenuil-Hazan**
E-mail: rchenuil@ecpm.org



62 bis, avenue Parmentier
75011 Paris – France

Tél.: +33 1 57 63 03 57
Fax: +33 1 80 87 70 46
Email: ecpm@ecpm.org

www.ecpm.org
@AssoECPM
#AbolitionNow

© ECPM2019
photos: ©Christophe Meireis
RCH p. 13, FB p. 18 (1), AM p. 18 (2)

EN 2018, L'AFRIQUE A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT AU CŒUR DE NOTRE PLAIDOYER

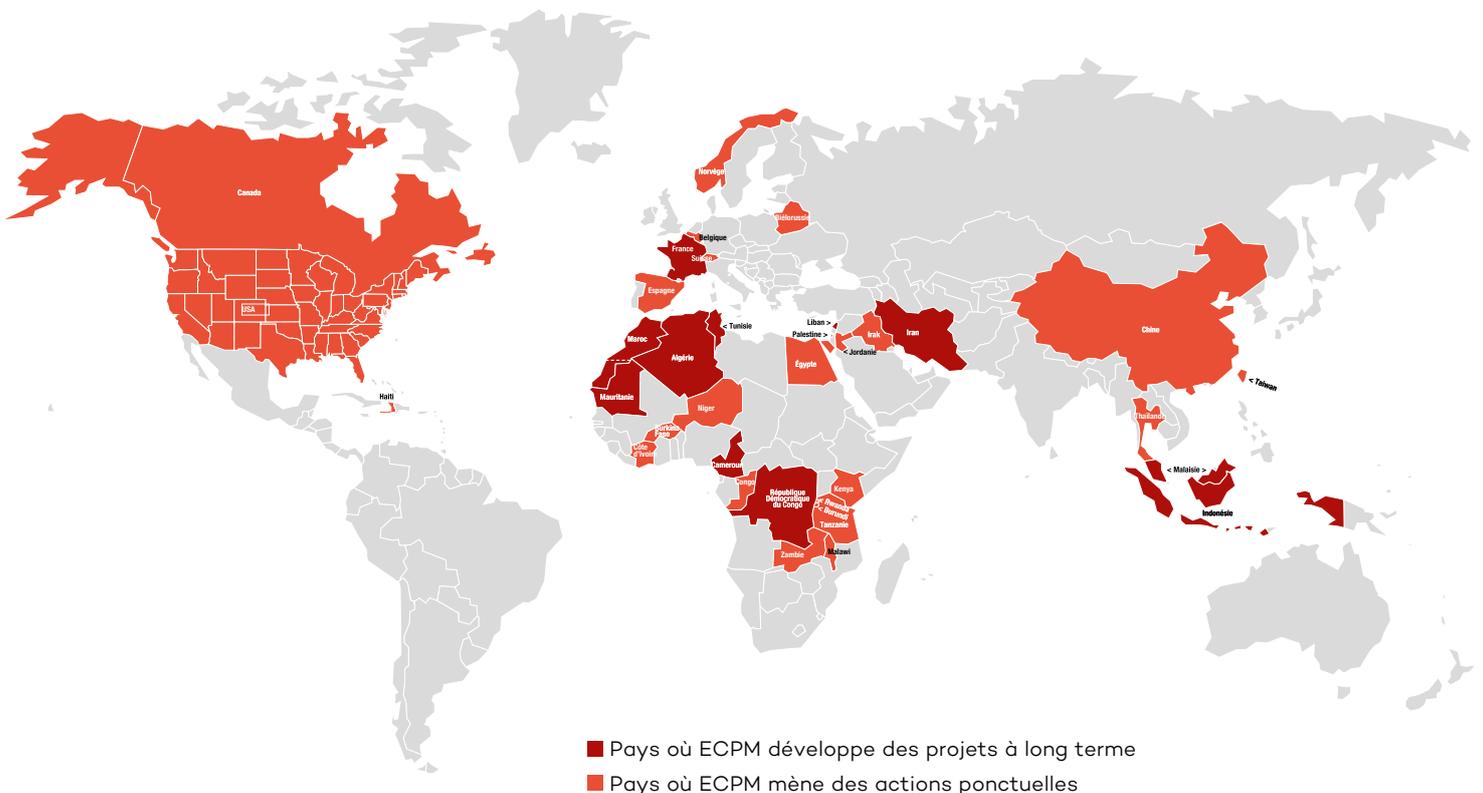


D'abord par le succès et l'ampleur du Congrès d'Abidjan qui a pu réunir autant d'acteurs abolitionnistes sur le continent. Au-delà des chiffres qui parlent d'eux-mêmes, Abidjan fut le commencement d'une vraie mobilisation sur le continent. Le Tchad a entamé une réflexion profonde sur la refonte de sa loi antiterroriste, à la suite de la participation de son ministre de la Justice. Le Burkina Faso poursuit ses engagements abolitionnistes, accompagné depuis le début par ECPM. Nous avons pu mener à bien une mission d'enquête au Cameroun qui est la première étude sur la peine de mort dans ce pays. Nous avons pu également organiser un séminaire parlementaire à Kinshasa, au sein de l'Assemblée nationale de RDC qui fera date. Notre présence, ainsi que celle de nos partenaires lors des différentes sessions de la CADHP, est encore un exemple supplémentaire de notre ancrage continental. Nous continuons bien évidemment nos activités et nos actions, en collaboration avec nos partenaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ainsi qu'en Asie du Sud-Est. Pour la première fois depuis longtemps, ECPM a porté l'abolition aux États-Unis en faisant ce que nous faisons le mieux – la mise en réseau et la mobilisation politique –, lors d'un dîner de plaidoyer de haut niveau à Washington.

Finalement, nous travaillons maintenant à démontrer que lutter contre la peine de mort n'est pas un combat isolé, ex nihilo, mais est bien intégré dans une approche globale et inclusive. Inclusive d'abord par sa démarche citoyenne et éducative fondée sur les droits de l'homme, mais aussi par le fait de croiser un très grand nombre de problématiques qui, très souvent, se recoupent avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, et notamment en portant la voix des plus vulnérables et des plus fragiles. La voix de la justice et de l'État de droit.

Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM

ECPM DANS LE MONDE



PRINCIPALES ACTIONS D'ECPM SUR LE TERRAIN EN 2018

Janvier	CÔTE D'IVOIRE —	Briefing des diplomates pour préparer le Congrès régional africain contre la peine de mort
Février	SUISSE (ONU) —	Side event « L'Afrique, prochain continent abolitionniste » en marge de la 37 ^e session du Conseil des droits de l'homme
Mars	SUISSE (ONU) —	Déclaration orale au Conseil des droits de l'homme sur les djihadistes français condamnés au Levant
	IRAN —	Lancement du rapport annuel sur la peine de mort en Iran
	BIÉLORUSSIE —	Mission de plaidoyer en partenariat avec le Conseil de l'Europe
	FRANCE —	Cycle d'interventions scolaires
Avril	CÔTE D'IVOIRE —	Congrès régional africain contre la peine de mort et cycle d'interventions scolaires, à Abidjan
	MAURITANIE —	Mission de plaidoyer et organisation d'un side event sur la peine de mort en Afrique du Nord, à l'occasion de la 62 ^e session de la CADHP
	FRANCE —	Participation au Printemps des Assocés
Mai	INDONÉSIE —	Table ronde parlementaire et conférence nationale
Juin	RDC —	Séminaire régional parlementaire à Kinshasa
	FRANCE —	Participation à la Marche des fiertés de Paris
	SUISSE (ONU) —	Déclaration orale au Conseil des droits de l'homme sur les exécutions des personnes LGBT+
	MAROC —	Réunion parlementaire et congrès du Réseau des avocats contre la peine de mort
Juillet	TUNISIE —	Lancement d'un réseau de parlementaires tunisiens
Août	FRANCE —	Participation aux Gay Games
Septembre	BELGIQUE —	Briefing des ambassadeurs en vue du 7 ^e Congrès mondial contre la peine de mort
	SUISSE (ONU) —	Side event autour de l'EPU de la Malaisie
	FRANCE —	Fête de l'Humanité
	TUNISIE —	Forum des jeunes à Tunis
	ÉTATS-UNIS (ONU) —	Intervention d'ECPM lors du panel de haut niveau sur la peine de mort et la pauvreté durant l'Assemblée générale des Nations unies
Octobre	ALGÉRIE, FRANCE, CHINE... —	Actions diverses dans le cadre de la Journée mondiale
	MAROC —	Conférence régionale à Marrakech
	BELGIQUE —	Participation à la conférence annuelle de l'ILGA-Europe, à Bruxelles, et cycle d'interventions scolaires
	RÉGION MENA —	Lancement de la page Facebook « Tudert Abolition » visant à relayer toutes les actions et informations relatives à la peine de mort dans la région
	MALAISIE —	Séminaire régional des parlementaires à Kuala Lumpur
	ÉTATS-UNIS (ONU) —	Side event moratoire au siège de l'ONU
Novembre	IRAN —	Audition au Parlement européen auprès de membres de la délégation iranienne
	BELGIQUE —	Participation au EU/NGO Forum, à Bruxelles
Décembre	ÉTATS-UNIS —	Dîner de Gala organisé en partenariat avec l'ambassade de France à Washington
	FRANCE —	Cycle d'interventions scolaires
	LIBAN —	Séminaire pour l'Assemblée générale de lancement de la Coalition libanaise

UNE ACTION EN ACCORD AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



L'action éducative d'ECPM s'inscrit dans le cadre de l'**Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, et notamment :

Objectif 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur [...] des droits de l'homme, [...] de la promotion d'une culture de paix et de non-violence [...].

Par une approche inclusive et participative, ECPM encourage une éducation de qualité en faveur de l'abolition de la peine de mort, qui appartient aux valeurs universelles des droits de l'homme, afin que les jeunes deviennent acteurs de leur citoyenneté. ECPM organise, par exemple, tous les deux ans, le **concours international « Dessine-moi l'abolition »** qui a rassemblé des jeunes de quatorze pays en 2018. ECPM a également participé à la création du **Réseau international d'éducation à l'abolition**. De plus, ECPM **soutient diverses organisations nationales et régionales**, notamment par la réalisation d'événements pour les jeunes, afin de favoriser les échanges et pour leur permettre de faire entendre leur voix.



Toutes les actions d'ECPM participent à la réalisation de l'**Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous, particulièrement :

Objectif 8.8 : Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Les **travailleurs migrants** se trouvent régulièrement dans des situations délicates pour de nombreuses raisons : absence de maîtrise de la langue et de la culture du pays dans lequel ils travaillent, régulation difficile de leur situation, éloignement de leur État d'origine, discriminations, etc. C'est ainsi que, dans de nombreux pays, **la peine de mort est souvent prononcée à leur encontre**. Par exemple, en 2018, l'Arabie saoudite a exécuté 149 personnes dont 78 étrangers. Dès lors, **chaque action d'ECPM pour l'abolition de la peine de mort est en faveur des droits des travailleurs migrants** et vise à leur assurer plus de protection.



La peine de mort étant une peine discriminatoire tant sur le plan économique que social, les activités d'ECPM en faveur de l'abolition participent à la réalisation de l'**Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, particulièrement :

Objectif 10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

Objectif 10.4 : Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire et salarial, et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

Les personnes défavorisées, pauvres et marginalisées constituent la majorité de la population carcérale dans de nombreux États. Par exemple, en 2017, 74 % des prisonniers en Inde se trouvaient dans une situation économique instable. Les condamnés à mort ne sont pas en reste. Ce sont les oubliés des oubliés, personne ne s'intéresse à leur situation et personne ne porte leur voix. ECPM met en lumière leurs conditions de détention, de procès, de vie... ainsi que les impacts qu'une condamnation à mort peut avoir sur une famille. ECPM publie, par exemple, des **rapports sur la situation de la peine de mort dans différents États**, apporte son **soutien à certains condamnés à mort emblématiques** et donne l'occasion aux **victimes de la peine de mort de raconter leur expérience**.



Chaque action d'ECPM en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort relève de l'**Objectif 16**: **Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, notamment**:

Objectif 16.2: **Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.**

Objectif 16.3: **Promouvoir l'État de droit aux niveaux national et international, et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.**

La lutte abolitionniste vise à défendre le droit humain le plus primordial: le droit à la vie. Elle soutient ainsi tous les droits fondamentaux qui devraient être garantis à chacun. Seule la réalisation effective et équitable de l'ensemble des droits de l'homme peut assurer la paix et la justice. Toutes les actions d'ECPM sont orientées vers cet objectif, que ce soit en proposant des **rapports alternatifs lors des examens périodiques universels (EPU)** de certains pays, **en plaidant pour un vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale pour un moratoire sur l'application de la peine de mort ou en soutenant des institutions nationales et régionales (INDH, parlementaires, organisations régionales, etc.)**.



L'action inclusive et fédératrice d'ECPM à l'égard de tous les acteurs abolitionnistes (politiques, société civile, INDH, médias, acteurs économiques ou de l'éducation) s'inscrit dans le cadre de l'**Objectif 17**: **Partenariats pour la réalisation des objectifs.**

ECPM cherche à favoriser des partenariats efficaces par la création de **coalitions, de réseaux nationaux ou régionaux et le développement de leurs capacités**. ECPM organise par exemple des **congrès régionaux et mondiaux** pour **fédérer** différents types d'acteurs, leur permettre de se **rencontrer** et proposer des **formations** sur des thèmes spécifiques liés à la peine de mort (lutte contre le terrorisme, lutte contre la drogue, maladies mentales, médias, migrants et minorités, etc.).



En tant que fondateur et organisateur des Congrès mondiaux et régionaux contre la peine de mort, ECPM se positionne comme organisme fédérateur des abolitionnistes du monde mais aussi comme partenaire privilégié des États et acteurs politiques pour le plaidoyer conjoint. En lien avec sa mission fondatrice, ECPM coordonne des initiatives collectives en vue de l'élaboration de stratégies abolitionnistes efficaces.

BILAN DU CONGRÈS AFRICAIN CONTRE LA PEINE DE MORT

ECPM a organisé, en 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire), son 3^e Congrès régional contre la peine de mort, le premier réalisé en Afrique subsaharienne. Tenu les 9 et 10 avril sous le parrainage de la Belgique, de la Norvège et de l'Union européenne, et avec le soutien financier de la France et de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Congrès régional a réuni plus de 400 personnes venues de 40 pays du monde, majoritairement africains.

Organisé dans le cadre de la préparation du 7^e Congrès mondial de Bruxelles (tenu en février 2019), le Congrès africain a été préparé en partenariat avec la CNDH de Côte d'Ivoire, la Fiacat et la Coalition mondiale contre la peine de mort. Grâce aux diverses formes de coopération établies sur place, les acteurs africains ont pu s'approprier l'événement pour réaliser un véritable Congrès fait par et pour l'Afrique, qui s'annonce comme le prochain continent abolitionniste. En plus de la participation massive des militants abolitionnistes africains, nous avons pu compter aussi sur la présence de vingt-six officiels venus de dix-neuf pays, dont vingt représentants d'organisations intergouvernementales et six ministres ou secrétaires d'État (Tchad, Burkina Faso, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et Kenya) – voir photo ci-dessus. Cette large représentation politique de haut rang représente pour notre mouvement un espoir réel d'avancée de la cause abolitionniste.

Ce succès s'est reflété également dans les médias. Les journalistes sont venus en nombre – une quarantaine – et les réseaux sociaux ont crépité de l'effervescence du Congrès : plusieurs centaines de relais sur les réseaux sociaux, et une énorme couverture médiatique dans toute l'Afrique.

Afin de relayer auprès du plus grand nombre le message abolitionniste, nous avons cherché à mobiliser des artistes sur place : le chanteur à succès Kajeem a répondu à notre appel. Il a accepté de faire un grand concert contre la peine de mort dédié aux congressistes et à la population locale, qui a attiré plus de six cents personnes à l'Institut français de Côte d'Ivoire. À cette occasion, Kajeem a aussi rencontré nos témoins rescapés du couloir de la mort, afin de porter leur parole sur scène.



Ensemble, nous avons débattu et échangé nos idées et nos contacts, nous avons partagé l'émotion des témoins et l'énergie des artistes qui se sont engagés contre la peine de mort. Grâce aux réponses au questionnaire de satisfaction envoyé par ECPM au lendemain du Congrès, il a été possible de constater que 91 % des congressistes interrogés estiment avoir pu augmenter efficacement leur réseau et 100 % des répondants estiment avoir gagné en expertise. Le Congrès africain fut ainsi un grand succès et s'est clos sur d'immenses espoirs de contribuer efficacement à son objectif de faire avancer l'abolition en Afrique.

PRÉPARATION AU 7^E CONGRÈS MONDIAL

ECPM a commencé en 2018 la préparation du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort, prévu en février 2019 à Bruxelles. Organisé sous le parrainage de la Belgique, de l'Union européenne, du Parlement européen, de la Suisse et de la Norvège, ce Congrès s'est articulé autour de deux objectifs : accompagner l'Afrique vers l'abolition, dans la continuité du travail entamé lors du Congrès d'Abidjan, et favoriser l'implication de nouveaux alliés, tels que les entreprises privées, dans le mouvement abolitionniste mondial.

Un événement aussi prestigieux (quatre jours de débats, six lieux prestigieux de Bruxelles dont l'hémicycle du Parlement européen, le Palais d'Egmont et le Bozar) implique une préparation sans précédent. Il a donc fallu, cette année, lancer tous les projets du Congrès (politique, académique, artistique, culturel, éducatif et militant).

Un vaste effort de mobilisation des autorités des pays cibles a été entamé à l'aide des diplomates membres du Core Group de soutien aux Congrès mondiaux (Argentine, Australie, Belgique, Bénin, Espagne, France, Mexique, Monaco, Mongolie, Norvège, Rwanda et Suisse) et de l'Union européenne. Ils se sont réunis et ont échangé à différentes reprises pour assurer une présence politique de haut niveau lors du Congrès, notamment lors de la Cérémonie d'ouverture prévue dans l'hémicycle du Parlement européen. En septembre, un briefing dédié aux ambassadeurs a réuni au Palais d'Egmont 65 représentants de différents pays ou organisations, y compris des pays difficiles, à l'instar de l'Arabie saoudite et de l'Irak.

Afin d'illustrer la face véritable de la peine capitale dans toute sa diversité, ECPM s'est investie dans la préparation d'un vaste programme culturel, incluant des films, des expositions, des spectacles, ainsi qu'une marche mondiale pour l'abolition. Une place centrale a été réservée aux témoins, grâce notamment au rôle attribué aux anciens condamnés à mort comme modérateurs de la soirée des témoins et la Cérémonie de clôture du Congrès.



Dernière minute!

Même si le Congrès de Bruxelles a eu lieu en 2019, nous pouvons déjà assurer que l'événement fut une grande réussite. Nous étions plus de 1500 participants venant de divers pays, dont vingt-cinq ministres ou anciens chefs d'État. Les retombées médiatiques ont été relayées dans 55 pays et, pour la première fois, les jeunes ont été impliqués en tant que véritables acteurs du mouvement, renforçant nos espoirs d'aboutir un jour à un monde sans peine de mort.

LES RÉSEAUX QUE NOUS SOUTENONS

ECPM À LA PRÉSIDENTE DE LA PLATEFORME FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME (PDH)



Lors de l'Assemblée générale constitutive du 6 juillet 2018, la Plateforme française des droits de l'homme (PDH) s'est dotée d'un nom (PDH – Plateforme droits de l'homme), d'un logo et de statuts.

Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM, a été élu premier président de la PDH, rappelant ainsi le rôle fondateur d'ECPM au sein de cette plateforme française, et notamment au sein de son comité de pilotage.

La PDH est un collectif de dix-sept ONG françaises agissant à l'international pour la promotion et la défense des droits de l'homme. Sa création est issue du constat qu'il n'existait pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échanges et de collaboration entre les ONG françaises engagées sur ces enjeux, au niveau international. Elle permet aux organisations membres d'accroître leur visibilité et leur représentation, et soutient leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

LES AUTRES RÉSEAUX QUE NOUS SOUTENONS

ECPM joue un rôle moteur auprès de la **Coalition mondiale contre la peine de mort** en tant que fondateur et membre de son comité de pilotage, ainsi qu'auprès des coalitions nationales contre la peine de mort au Maghreb, en Afrique centrale, en Asie du Sud-Est, auprès du réseau asiatique ADPAN et de la Coalition d'Afrique francophone.

ECPM soutient dans divers pays la création et le développement de **réseaux professionnels** de coopération auprès des parlementaires (Malaisie, RDC, Maroc, Tunisie, Liban) afin d'impulser des réformes législatives, et de réseaux d'avocats (Cameroun, Maroc) afin d'appuyer ses campagnes autour des conditions de détention.

ECPM a créé et soutient le **Réseau international d'éducation à l'abolition** comme incubateur d'idées novatrices et vecteur de bonnes pratiques en matière d'éducation à l'abolition et de promotion d'une citoyenneté mondiale auprès des jeunes. ECPM est également membre de la Plateforme française d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (Educasol).



ECPM lutte contre l'isolement des militants dans certains pays non abolitionnistes, en incitant les acteurs locaux à constituer des réseaux nationaux et régionaux contre la peine de mort. Afin de promouvoir l'abolition auprès des décideurs et des citoyens de ces pays, ECPM renforce les capacités de plaidoyer de ses partenaires locaux et agit avec eux.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS VERS L'ABOLITION, EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT

En 2018, ECPM a continué d'accompagner ses partenaires dans la documentation, le plaidoyer et la mobilisation des acteurs pour aller progressivement vers l'abolition de la peine de mort en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les interactions régionales entre les acteurs maghrébins ont été renforcées sous l'impulsion d'ECPM. Ainsi, en avril 2018, ECPM a pu appuyer la participation d'acteurs abolitionnistes du Maroc, de Mauritanie, d'Algérie et de Tunisie au Congrès régional d'Abidjan en Côte d'Ivoire et favoriser les synergies entre ces acteurs. En avril 2018, ECPM a aussi favorisé les échanges entre des représentants des Coalitions marocaine et tunisienne contre la peine de mort avec les acteurs mauritaniens abolitionnistes.

En 2018, ECPM a coordonné la réalisation de deux missions d'enquête sur l'application de la peine de mort et la situation des condamnés à mort. En Mauritanie, la mission d'enquête a été menée en partenariat avec Planète réfugiés – Droits de l'homme, l'Association mauritanienne des droits de l'homme, RAFAH et le Collectif de solidarité avec les victimes de violations des droits de l'homme. Au Liban, la mission d'enquête a été menée en partenariat avec l'Association Justice et Miséricorde (AJEM) par une équipe pluridisciplinaire composée de juristes, de psychologues et d'intervenants sociaux.

ECPM et ses partenaires ont travaillé au renforcement des acteurs de la société civile, en appuyant notamment l'organisation d'un congrès du Réseau des avocats contre la peine de mort, au Maroc, en juin 2018. Au Liban, ECPM a appuyé l'organisation par l'AJEM, en partenariat avec la Campagne libanaise contre la peine de mort, d'un séminaire

d'échanges et de relance de la Campagne libanaise contre la peine de mort, en décembre 2018. Plusieurs rencontres et ateliers parlementaires en Tunisie et au Maroc ont notamment mené en Tunisie à l'intégration de l'abolition de la peine de mort dans les propositions de la Colibe et à la signature par vingt-cinq parlementaires permettant peut-être d'envisager des propositions de lois visant a minima à réduire le nombre de crimes passibles de la peine de mort. En septembre 2018, ECPM et la Coalition tunisienne contre la peine de mort ont organisé un forum des jeunes en Tunisie qui a réuni des participants d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie, du Liban et de Tunisie.

Le 10 octobre 2018, à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, les partenaires d'ECPM dans la région MENA ont organisé une multitude d'initiatives. Au Maroc, l'OMDH, en partenariat avec ECPM et la Coalition marocaine contre la peine de mort, ont organisé un événement parallèle en marge de la GANHRI à Marrakech. La Coalition marocaine contre la peine de mort a organisé plusieurs événements et cette journée a été particulièrement médiatisée au Maroc. En Algérie, la Ligue algérienne des droits de l'homme et, en Tunisie, la Coalition tunisienne contre la peine de mort a organisé des conférences de presse.

La campagne en faveur de l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à un moratoire en amont du vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, aura peut-être permis que certains États continuent de s'abstenir. Elle a notamment mis en place la publication d'un outil, des rendez-vous et des courriers de plaidoyer.

NOTRE PROJET EN AFRIQUE ET EN ASIE, AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE

Le projet d'ECPM et de ses partenaires en Afrique centrale et en Asie du Sud-Est a connu une année 2018 riche en événements, tant au niveau local, régional qu'international.

Les premières actions indonésiennes ont eu lieu à Djakarta en mai 2018 : une table ronde parlementaire suivie d'une conférence nationale, accompagnée de formations à l'attention de la société civile. Cette conférence a eu un impact immédiat puisqu'elle a donné lieu à la création d'un réseau d'universitaires pour l'abolition ainsi qu'à un projet de réseau d'avocats spécialisés dans la défense de personnes passibles de la peine de mort. Au même moment, un événement historique se déroulait dans la Malaisie voisine : pour la première fois en soixante ans, l'opposition gagnait les élections générales, ouvrant ainsi la porte à une volonté réitérée de réformer le pays, en abrogeant notamment les lois les plus répressives. Une annonce dans ce sens a été faite le 10 octobre 2018 lorsque le ministre de la Justice de la Malaisie, Liew Vui Keong, a annoncé sa volonté d'abolir la peine de mort. Le hasard du calendrier a voulu qu'ECPM et ses partenaires, Anti-Death Penalty Asia Network (ADPAN) et Parliamentarians for Global Action (PGA), organisaient un séminaire parlementaire régional, les 30 et 31 octobre 2018, au parlement de Kuala Lumpur, réunissant sept parlementaires régionaux (venant notamment d'Australie, des Philippines, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Pakistan, de Malaisie) et des membres de la société civile de la sous-région. Le ministre de la Justice a alors réitéré sa volonté de faire adopter son projet par le Parlement, pendant la session alors en cours. À l'heure actuelle, du fait d'une opposition d'une partie de l'opinion publique et d'un certain nombre de parlementaires, aucun projet n'a encore été déposé devant les députés malaisiens.

En RDC, un événement similaire a eu lieu au parlement de Kinshasa, parrainé par le président de l'Assemblée nationale, démontrant ainsi une réelle volonté de considérer le sujet de l'abolition de la peine de mort. Cet événement a eu lieu en juin 2018 et a réuni douze parlementaires régionaux (Mali, Togo, RCA, Tchad ou encore Burkina Faso) et une centaine de parlementaires congolais. Les discussions ont eu lieu sur deux jours et une feuille de route a été adoptée à la fin de l'événement.

L'année 2018 a également été riche au niveau international. Les examens périodiques universels (EPU) du Cameroun et de la Malaisie ont respectivement eu lieu en mars et en septembre 2018 au Palais des nations, à Genève. Des side events, organisés par ECPM et ses partenaires (Droits et Paix pour le Cameroun et ADPAN pour la Malaisie), la présentation du rapport et des recommandations qui y sont formulées ont précédé ces deux examens. Autre action phare de l'année : la campagne moratoire. Pour la première fois depuis le premier vote en 2007, la Malaisie a voté en

faveur de la résolution, confirmant les déclarations faites au niveau national, notamment lors du séminaire régional. Enfin, cette deuxième année de projet a accueilli le lancement d'une activité majeure, tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique centrale: les missions d'enquête dans le couloir de la mort. Le pays ayant commencé ce travail en 2018 est le Cameroun, pour qui il s'agissait d'une grande première. Le rapport final « Condamnés à l'oubli. Mission d'enquête dans le couloir de la mort du Cameroun » sera officiellement lancé en juin 2019 à Yaoundé. L'Indonésie a commencé sa mission en fin d'année, avec un lancement du rapport final prévu lors de la Journée mondiale contre la peine de mort de 2019. Les missions d'enquête en RDC et en Malaisie auront lieu en 2019.





Le plaidoyer en faveur de l'abolition universelle est au cœur de l'action d'ECPM : diplomatie discrète, mobilisation des médias, production de rapports, promotion des traités internationaux, etc. Conçues en concertation avec ses partenaires experts, les campagnes de plaidoyer d'ECPM prennent des formats variés selon la cause et l'instance ciblée, dans un souci d'efficacité.

CAMPAGNE SUR LES MÉCANISMES INTERNATIONAUX

En 2018, ECPM et ses partenaires ont soumis quatre rapports alternatifs en amont de l'examen des États par le Comité des droits de l'homme des Nations unies (Algérie, Tunisie, Liban et Mauritanie). En outre, se basant sur la jurisprudence internationale et la doctrine considérant certains aspects de l'application de la peine de mort comme une forme de torture, ECPM a soumis un rapport alternatif portant uniquement sur la peine de mort, en amont de l'examen de la Mauritanie par le Comité contre la torture des Nations unies. De plus, deux rapports alternatifs ont été soumis par ECPM et ses partenaires en amont des EPU de la Malaisie et de la RDC. Le Cameroun, examiné en mai, n'a accepté aucune des douze recommandations faites concernant la peine de mort. Quant à la Malaisie, examinée en novembre, sur dix-neuf recommandations, douze ont été totalement adoptées, cinq partiellement et deux ont été notées, en précisant que celles non adoptées le seront au moment de l'abolition en Malaisie.

73^E SESSION DE L'AGNU : RÉOLUTION POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL

ECPM est au cœur de la campagne internationale autour du vote aux Nations unies de la résolution pour un moratoire universel. Notre directeur général, Raphaël Chenuil-Hazan, est intervenu notamment le 26 septembre 2018, lors du panel de haut niveau sur la peine de mort et sur la pauvreté durant l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), à New York. Le 23 octobre, comme tous les deux ans, nous avons organisé un événement parallèle, en partenariat avec la France et la Belgique, dans la grande salle Ecosoc de l'ONU à New York, réunissant plus de cent diplomates, poussant ainsi de nombreux pays non signataires à se positionner. En lien avec nos partenaires locaux, nous avons



également, comme à chaque fois, interpellé les chancelleries dans chaque capitale. Une majorité sans précédent a ainsi voté pour un moratoire universel sur l'application de la peine de mort lors de la 73^e session de l'AGNU, le 17 décembre 2018 : 121 États ont voté pour, 35 contre, 32 se sont abstenus et 5 n'ont pas pris part au vote. Ces résultats constituent une évolution très positive par rapport au vote de 2016, puisque neuf nouveaux États ont voté en faveur de la résolution. ECPM se félicite de l'adoption de cette résolution par un nombre record d'États, confirmant la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine capitale.

ECPM À LA CADHP

En avril 2018, dans le cadre de son projet dans la région MENA, ECPM a participé à la session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme (CADHP), et appuyé la participation de ses partenaires (la Coalition marocaine contre la peine de mort et la Coalition tunisienne contre la peine de mort), favorisant par ailleurs les échanges entre les acteurs abolitionnistes de la région et les acteurs mauritaniens. ECPM a organisé un side event sur la peine de mort en Afrique du Nord, coorganisé un panel sur la peine de mort en Afrique et présenté une intervention orale conjointe sur la peine de mort dans les pays du Maghreb. Cette session se tenait de manière inédite à Nouakchott en Mauritanie, dans un contexte très particulier en ce qui concerne la question de la peine de mort. En effet, la même semaine, le Parlement votait une réforme du Code pénal rétablissant la peine de mort automatique pour crime d'apostasie.

CAMPAGNE IRAN



En 2018, Iran Human Rights (IHR) et ECPM ont publié le 10^e rapport annuel sur la peine de mort en République islamique d'Iran qui contient une évaluation et une analyse des tendances de l'application de la peine de mort en 2017. Ce rapport est le résultat d'un travail important des membres et partisans d'IHR en Iran, de l'équipe d'IHR et d'ECPM. Ce rapport était publié alors que le processus d'introduction des amendements à la loi contre le trafic de drogue était entré dans une nouvelle phase. Publié en mars 2018, le rapport a été présenté lors d'un side event à Genève. Ce side event a réuni une cinquantaine de personnes, y compris de nombreux représentants des États. Dans l'objectif de renforcer le plaidoyer sur la base de ce rapport annuel et d'entretenir un dialogue régulier, ECPM est parvenu à obtenir l'organisation de deux auditions au Parlement européen sur la peine de mort en Iran. La première s'est tenue en juillet 2018, à l'initiative de la sous-délégation des droits de l'homme ; la seconde s'est tenue en décembre, à l'initiative de la délégation iranienne.

TERRORISME — EUROPÉENS AU LEVANT : UNE PEINE DE MORT PAR PROCURATION

ECPM mène une campagne visant à remettre la question des principes au cœur des décisions politiques concernant les djihadistes européens risquant la peine de mort. En effet, à la suite de la condamnation à mort d'une Allemande en Irak, puis de plusieurs cas de Français, nous avons ainsi interpellé les autorités au plus haut niveau sur le sort de ces Européens : leur traitement, leurs conditions de détention, leur procès, leur jugement, leur éventuel retour, le sort de leurs familles. Nous sommes également intervenus lors du Conseil des droits de l'homme, le 1^{er} mars à Genève, par une intervention orale lors du dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. En effet, au vu des engagements internationaux et de la situation dans les pays

du Levant, qui appliquent encore la peine capitale et ne permettent pas de garantir la tenue de procès équitables, la France, tout comme les autres États européens (dont l'Allemagne, la Belgique ou encore le Royaume-Uni), ont l'obligation de ne pas consentir à laisser leurs ressortissants être condamnés et exécutés. Ces pays doivent pouvoir à la fois assurer un soutien consulaire de qualité à leurs ressortissants et fournir une opposition sans faille à la peine de mort, sans fluctuation au gré des crimes et des criminels. Il en va de nos valeurs, de nos principes et de notre crédibilité.

PLAIDOYER AUX ÉTATS-UNIS : GALA À WASHINGTON

Pour la première fois, ECPM a organisé, en partenariat avec l'ambassade de France à Washington, un dîner de gala regroupant plusieurs personnalités politiques américaines et des représentants du monde du business afin de les sensibiliser aux nouveaux arguments abolitionnistes. Cette campagne vise à soutenir l'effort d'inclusion des États-Unis dans le mouvement international en faveur de l'abolition, afin de soutenir le plaidoyer local et le travail de nouveaux alliés capables de porter le message, localement comme internationalement. À cette occasion, Martin O'Malley, ancien gouverneur du Maryland (ex-candidat aux primaires démocrates en 2016), et Aramis Ayala, procureure d'État en Floride et figure d'une nouvelle génération de procureurs et de juges, ont pu ainsi exprimer leur soutien total à la cause abolitionniste.





Chaque année, ECPM met en œuvre un programme pédagogique complet afin de susciter l'engagement citoyen des jeunes sur les thématiques liées à l'application de la peine de mort et d'outiller les équipes pédagogiques dans leurs démarches.

INTERVENTIONS SCOLAIRES

En collaboration avec les équipes pédagogiques et accompagnée de témoins, ECPM a mené une vingtaine d'interventions auprès de huit cents jeunes d'Île-de-France. Organisé dans un cadre formel (établissements scolaires des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et de Paris essentiellement) et non formel (PJJ), ces actions ont permis d'ouvrir le débat avec les jeunes en leur donnant un aperçu des conséquences humaines de l'application de la peine de mort.

Grâce à une démarche participative ouvrant à une discussion sans tabous, les jeunes ont été invités à interagir avec les nombreux témoins qui sont intervenus tout au long de l'année (Sabine Atlaoui, France; Geneviève Donadini, France; Gary Drinkard, États-Unis; Sandrine Dacga, Cameroun; Suzan Kigula, Ouganda).

Dans le cadre du réseau international d'éducation à l'abolition, plusieurs interventions ont également été organisées par ECPM et ses partenaires à l'international (Belgique, Côte d'Ivoire, Liban, Maroc, Tunisie).

« DESSINE-MOI L'ABOLITION » : 4^E ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSIN

Avec trois cents participants issus de quatorze pays (Allemagne, Belgique, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Italie, Liban, Maroc, Mexique, République démocratique du Congo, Tanzanie, Togo et Tunisie), la 4^e édition du concours international « Dessine-moi l'abolition » fut une nouvelle fois un immense succès.

Adressée aux jeunes de moins de 18 ans, cette édition avait pour ambition d'encourager l'engagement citoyen de la jeune génération sur le thème de l'abolition universelle de la peine de mort, par une approche artistique et visuelle. Les cinquante affiches les plus originales ont été dévoilées lors du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort qui s'est tenu à Bruxelles en février 2019. Six lauréats ont été récompensés par les participants du Congrès et par un jury international composé de personnalités engagées dans les droits de l'homme. En 2019, l'exposition des cinquante dessins gagnants voyagera dans l'ensemble des pays participants, et au-delà, pour sensibiliser l'opinion publique et sera exposée lors des événements abolitionnistes nationaux et internationaux.

PRIX DU PUBLIC

Lilli A. and Svenja K.
Internatsschule Schloss Hasenberg,
Geisenheim, Allemagne

Cristina I et Tania E.
Lycée classique G. Garibaldi,
Castrovillari, Italie

Zefania B.
Cheso, Dar es Salaam, Tanzanie

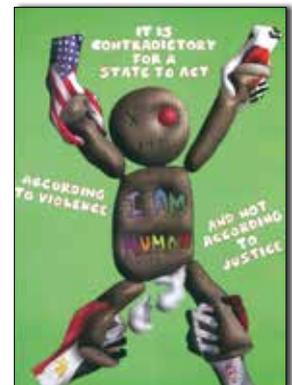


PRIX DU JURY

Kawaya L.
Institut de la Gombe, Kinshasa,
République Démocratique du Congo

Lola S.
Collège Saint-Spire,
Corbeil-Essonnes, France

Valeria C.
Lycée Statale Galileo Galilei,
Piedimonte, Matese, Italie



JOURNÉE MONDIALE

ECPM a organisé un débat sur « les conditions d'incarcération dans le couloir de la mort », à l'occasion de la 16^e Journée mondiale contre la peine de mort. Ce débat s'est tenu en partenariat avec le barreau de Paris, le ministère de l'Europe et des Affaires internationales, le Conseil national des barreaux, l'Organisation internationale de la francophonie ainsi que l'ONG Planète réfugiés – Droits de l'homme. Le débat a donné la parole à seize orateurs prestigieux, français et internationaux, dont le magistrat Serge Portelli, les avocats Martin Pradel et Richard Sédillot. Les nombreux spectateurs ont ainsi pu entendre des experts sur les conditions de détention dans divers pays et, plus particulièrement, des témoignages sur le couloir de la mort américain, camerounais et indonésien. Pour la première fois, la question des standards Mandela et du lien avec le couloir de la mort a aussi été posée via l'initiative



pour l'adoption de standards spécifiques à la détention de condamnés à mort. Des témoins exceptionnels ont aussi pu s'exprimer : Gary Drinkard, ancien condamné à mort américain ; Sabine Atlaoui, épouse de Serge Atlaoui, condamné à mort en Indonésie ; et Lindy Lou, ancienne jurée dans un procès ayant mené à une exécution aux États-Unis.

ECPM a aussi soutenu l'organisation de nombreuses autres activités dans le monde, via divers projets, notamment une conférence en **Algérie**, un atelier de dessins engagés au **Liban**, des conférences de presse et des conférences avec la société civile au **Maroc** et au **Cameroun**, une tribune en **Tunisie**, une journée d'échanges et des caravanes motorisées en **RDC** et une exposition au **Nigeria**.

Focus sur la Chine

À l'occasion de la Journée mondiale, Raphaël Chenuil-Hazan, directeur d'ECPM, était à Pékin, en Chine, pour participer à une table ronde à l'ambassade de France, en compagnie de François Croquette, ambassadeur de France, et de Basile Ader, vice-bâtonnier de Paris. Il a ainsi eu l'occasion de rencontrer de très nombreux avocats courageux. Raphaël Chenuil-Hazan a aussi pu échanger avec les femmes de nombreux avocats arrêtés le 9 juillet 2015.

FÊTE DE L'HUMANITÉ

ECPM a honoré son rendez-vous traditionnel avec les militants de la Fête de l'Humanité. Temps fort de la vie associative, la présence d'ECPM à la Fête de l'Humanité permet de poursuivre nos objectifs de sensibilisation de l'opinion publique française, de mobiliser nos bénévoles sur une action aussi bien festive qu'informative, et aussi de diffuser nos publications et de faire vivre l'exposition des cinquante dessins gagnants du 3^e concours international de dessins contre la peine de mort. En 2018, nous avons également profité de cette occasion pour soutenir Hank Skinner, condamné à mort au Texas, en relayant sa campagne de soutien #Justice4Hank. Enfin, nous avons pu organiser sur le stand une rencontre avec Geneviève Donadini. Madame Donadini a fait paraître son livre *Le procès Ranucci : témoignage d'un juré d'assise* aux éditions de L'Harmattan et est venue partager son expérience avec les participants.



SOUTIEN AUX PRISONNIERS CONDAMNÉS À MORT



ECPM est, depuis plusieurs années, particulièrement impliquée dans le soutien de Serge Atlaoui, Français condamné à mort en Indonésie, et de Hank Skinner, condamné à mort au Texas. Faire que leur histoire ne soit pas oubliée, que l'opinion publique française soit touchée par leur parcours, est une composante importante de ce soutien. Ainsi, ECPM a pu soutenir Hank en promouvant la campagne #Justice4Hank sur les réseaux sociaux et lors des événements militants. Son épouse Sandrine Ageorges-Skinner a aussi été invitée à s'exprimer, notamment lors du débat de la Journée mondiale.

N'oublions pas Hank! Aidons-le: <http://justice4hank.org/fr/>



Le soutien à Serge Atlaoui a, quant à lui, pris la forme de la diffusion auprès de jeunes du documentaire qui lui est consacré, mais aussi de la possibilité offerte à son épouse, Sabine Atlaoui, de témoigner publiquement. Durant plusieurs semaines, nous n'avons pas pu avoir de nouvelles ni d'informations sur sa situation. Ses conditions d'incarcération se sont sensiblement dégradées : il s'est retrouvé dans une nouvelle prison, à plus de trente prisonniers par cellule, avec un accès plus difficile à ses médicaments, et dans des conditions d'hygiène extrêmement détériorées. Notre objectif demeure son transfert dans une nouvelle prison, en dehors de l'île prison de Nusa Kambangan.

Restons mobilisés (#SaveSergeAtlaoui)!

DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE « LA PEINE DE MORT EST HOMOPHOBES »

2018 est l'année d'un fort développement de cette action unique dédiée à la défense des personnes condamnées à mort pour homosexualité. ECPM est la seule association en France à porter ce sujet et à produire du contenu informationnel dédié. Nous constatons au quotidien une véritable méconnaissance de ces faits par le grand public, mais aussi par la communauté LGBT+ et les militants abolitionnistes. C'est pourquoi ECPM accorde la plus grande attention à la diffusion de sa campagne « La peine de mort est homophobe ».

En début d'année, ECPM a participé pour la deuxième fois au Printemps des Assocés, ce week-end de militance dédié à la défense des droits des personnes LGBT+, organisé au cœur de Paris. Puis cela s'est déployé lors

de la Marche des fiertés parisienne, grâce aux bénévoles qui ont permis au char d'ECPM de défilé et ont distribué massivement goodies et flyers de « La peine de mort est homophobe ».

ECPM a aussi pu, pour la première fois, être représentée lors des Gay Games tenus à l'été 2018 à Paris, via la participation de nos bénévoles à la cérémonie d'ouverture ainsi qu'à la course de 500 mètres.

ECPM noue des partenariats et du réseau, notamment par sa participation au congrès ILGA-Europe à Bruxelles. La coordinatrice de « La peine de mort est homophobe » a pu y tenir un atelier et nouer de nombreux contacts. Ce travail a abouti à la tenue d'un débat coorganisé par ECPM et l'ILGA-Europe lors du 7e Congrès mondial contre la peine de mort.

Du côté institutionnel, ECPM a pu donner un grand coup de projecteur à son action en interpellant les États membres de l'ONU, par une déclaration lue le 27 juin 2018 devant le Conseil des droits de l'homme, à Genève.



LA PROMOTION D'ECPM ET DE SES ACTIONS

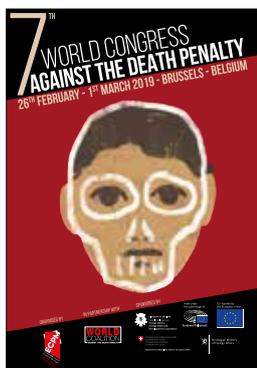


Présentation de l'action éducative d'ECPM auprès des jeunes

Ce livret a été conçu pour encourager les professeurs et les responsables pédagogiques à faire appel aux interventions scolaires organisées par ECPM. Il leur permet de mieux comprendre notre mode d'action et les bénéfices que pourront en tirer les jeunes.

Dossier de présentation du 7^e Congrès mondial contre la peine de mort

L'année 2018 a permis de déployer le travail de mobilisation politique et partenariale nécessaire à l'organisation du Congrès mondial. ECPM a donc créé les premiers outils du Congrès, à commencer par le visuel, dessiné par l'artiste Gérard Dubois. Cette illustration rappelle que, derrière la lutte politique, le combat abolitionniste soutient concrètement des hommes et des femmes marqués par le sceau de la mort. À partir de ce visuel, ECPM a conçu le dossier de présentation du Congrès qui met l'accent sur les impacts réels des congrès, les objectifs visés et les soutiens politiques reçus.



Site du Congrès

Ce Congrès mondial a vu sa communication web décuplée, notamment grâce à un site internet bilingue dédié, mis à jour quotidiennement. Programme détaillé, présentation des orateurs et des témoins, inscriptions, actualités, programme des cérémonies officielles, informations pratiques... Le Congrès n'avait encore jamais bénéficié d'un site aussi complet.

LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PLAIDOYER

Afrique, l'abolition de la peine de mort en ligne de mire

Cartes historiques et actuelles, infographie montrant les pays qui utilisent le plus la peine de mort, votes des pays à la résolution de l'ONU pour un moratoire sur les exécutions, analyses et pistes pour avancer, cette brochure de douze pages au format paysage donne les chiffres qu'il faut connaître pour comprendre l'avancée de l'abolition sur le continent africain.

Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie: du moratoire à l'abolition de la peine de mort

Cette brochure analyse les possibilités de passer du moratoire à l'abolition pour ces quatre pays du Maghreb, en analysant leurs Constitutions, leurs engagements internationaux et en proposant des pistes d'actions concrètes.

Votez pour le moratoire universel de l'application de la peine de mort:

Algérie, Liban, Maroc, Mauritanie et Tunisie

Cette brochure de plaidoyer, distribuée en amont du vote de la résolution sur le moratoire à l'ONU en 2018, explique le fonctionnement et l'utilité de cet outil onusien et analyse les résultats du dernier vote, en 2016.

Qu'est-ce que la peine de mort?

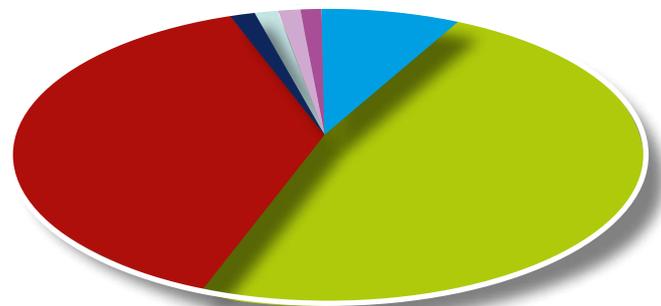
Cette infographie de vingt-cinq écrans est conçue pour soutenir le discours des animateurs des interventions scolaires. Elle permet d'illustrer le propos, et donc de maintenir l'attention des jeunes.



ASSEoir L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ASSOCIATION

ECPM s'attache à avoir une gestion financière saine et efficace, en accord avec les règles les plus strictes édictées par ses financeurs et les pouvoirs publics. Pour cela, le cabinet comptable Doucet & Beth, en charge de l'arrêté des comptes de l'association, réalise les audits demandés par les bailleurs. Leur expertise est complétée par la certification des comptes réalisée par le cabinet KPMG qui vérifie la bonne utilisation des fonds, en conformité avec les missions de l'association.

En 2018, l'emploi des ressources reflète les différentes actions menées par ECPM. Ainsi, l'organisation et la tenue du 3^e Congrès régional à Abidjan et la préparation du 7^e Congrès mondial, ainsi que les projets de renforcement des acteurs locaux sont les principaux postes d'emploi des ressources. ECPM utilise seulement 6 % de ses ressources pour le fonctionnement de sa structure. ECPM reste majoritairement financée par des subventions d'origine publique provenant essentiellement des États abolitionnistes et des institutions européennes et francophones. La pérennisation des subventions versées par les gouvernements européens et le renforcement du soutien des organisations intergouvernementales ont permis de consolider les projets, comme la structure d'ECPM



- GOUVERNEMENTS ABOLITIONNISTES (HORS FRANCE)
- ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
- FONDATIONS ■ DONS/ADHÉSIONS ■ BARREAU DE PARIS
- AUTRES
- BAILLEURS PUBLICS FRANÇAIS

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ABOLITION ET DES ACTEURS ABOLITIONNISTES

LES VALEURS FONDATRICES

L'association a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle. **La vision d'ECPM** est celle d'un monde qui, ensemble, dit : « Non à la peine de mort ! » **La mission d'ECPM** est de rassembler, fédérer, renforcer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort. ECPM considère que, dans les pays rétentionnistes comme abolitionnistes, la mission de sensibilisation et d'éducation du plus grand nombre à l'abolition est au cœur de son action. **Les valeurs d'ECPM** sont de travailler ensemble, au service de l'humain et pour une action audacieuse vers l'abolition universelle.

RÉSEAUX DONT ECPM EST MEMBRE

ECPM est membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort ainsi que de la Plateforme française des ONG de droits de l'homme, membre d'Impact Iran (réseau de plaidoyer pour les droits de l'homme en Iran) et d'Anna Lindh. ECPM est active auprès des plateformes françaises Coordination Sud et Éducasol (sur le secteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale); et à Bruxelles via le réseau européen HRDN.

GOUVERNANCE

Le système de gouvernance d'ECPM est celui d'une association française professionnelle, composée d'adhérents, de bénévoles et de salariés, et gouvernée par une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration trimestriel et des réunions de bureau mensuelles. En 2018, ECPM a continué à asseoir son organisation par un renforcement de son conseil d'administration, qui apporte de nouvelles compétences et assure un renouvellement progressif des instances de gouvernance.

Conseil d'administration

- Olivier DECHAUD, président (graphiste maquettiste)
- Véronique MARY, trésorière (neuropharmacologue)
- Emmanuel MAISTRE, secrétaire général (cadre commercial de la presse)
- Emmanuel OUDAR, trésorier adjoint (chef d'entreprise)
- Florence LEROUX, secrétaire général adjoint (avocate)
- Fabrice PIETRE-CAMBACEDES (ingénieur),
- Alain MORVAN (journaliste)
- Aminata NIAKATE (avocate)
- Claude GUILLAUMAUD-PUJOL (universitaire-retraîtée)
- Daniel VERGER (cadre associatif)
- Sandrine AGEORGES-SKINNER (directrice de production)

Équipe salariée ECPM

- Raphaël CHENUIL-HAZAN, directeur général
- Ariane GRÉSILLON, directrice adjointe
- Nadège POULAIN, directrice financière
- Nicolas PERRON, directeur des programmes
- Bérangère PORTALIER, responsable de communication
- Marie-Lina SAMUEL, coordinatrice Afrique et Asie
- Julia BOURBON-FERNANDEZ, coordinatrice MONA
- Responsable projet « Éduquer »
- Chargée de mission « Éduquer »
- Adèle MARTIGNON, chargée de contenu éditorial web
- Lilian MOREIRA, chargée de mobilisation politique et fundraising
- Julie ROUVIÈRE, chargée administrative et financière
- Mathilde MILLIER, assistante des programmes

En 2018, le « Mail de l'abolition » a été coordonné par Julie Lebrun puis Adèle Martignon.

ECPM remercie toute l'équipe ayant contribué à la mise en œuvre des activités d'ECPM en 2018, notamment Ramla Liatouji, Marianne Rossi, Charlène Martin, Julie Lebrun, Jeanne Hirschberger, Isaure Quillien, Louise de Brisson, François Bourdil et Kim, ainsi qu'Anna, Aymane, Bruno, Gaspard, Loussine, Maëlle, Marie et Pierre... ses stagiaires, jeunes en service civique et bénévoles relais.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

PARTENAIRES

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

avec l'aide financière de l'Union Européenne

ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Norwegian Ministry
of Foreign Affairs

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA

Australian Government

An Roinn Gnóthaí
Eachtracha agus Trádáil
Department of
Foreign Affairs and Trade

GOUVERNEMENT PRINCIPAL
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

GOBIERNO DE ESPAÑA

Fondation de France

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Mairie de Paris

Barreau de Paris

Label Paris Europe

seine saint denis LE DEPARTEMENT

NOS PARTENAIRES

ile de France

poster for tomorrow

UIA

CNDHCI

المجلس الوطني لحقوق الإنسان
CNDHCI
Conseil national des droits de l'Homme

IRAN HUMAN RIGHTS

LACR

AVOCATS BARREAU PARIS

fiacat

fidh
Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

REPRIEVE

Dessinez l'azerty Liberté

Afvt.org
Association française des victimes du Terrorisme

NOS RÉSEAUX

COALITION MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT

IMPACT IRAN

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

EducaSof

HRDN
Human Rights & Democracy Network

Anna Lindh Foundation

ANTI DEATH PENALTY ASIA NETWORK

RESEAU INTERNATIONAL D'EDUCATION A L'ABOLITION

PLATEFORME DROITS DE L'HOMME



« La peine capitale
n'a jamais détourné
les hommes déterminés
à outrager la société. »

Cesare Beccaria,
Des délits et des peines

 www.ecpm.org

 AssoECPM

 @AssoECPM



62 bis, avenue Parmentier
75011 Paris
France

Tél.: +33 1 57 63 03 57
Fax: +33 1 80 87 70 46
Email: ecpm@ecpm.org